

Assemblée générale MSA

De l'autodérision, des remerciements et un départ

Le 19 novembre dernier s'est tenue, à la Saline royale d'Arc-et-Senans, l'assemblée générale de la caisse de MSA de Franche-Comté. Avec plus d'une centaine de participants, Sylvain Charles, exploitant agricole en Haute-Saône et président de la caisse de MSA Franche-comtoise depuis un peu plus d'une année a piloté l'assemblée générale pour la première fois.

Après s'être assuré que le quorum était atteint, Sylvain Charles a enfin pu œuvrer en tant que président de la caisse de MSA de Franche-Comté. Enfin oui, car la mise en place du nouveau conseil d'administration n'a pas été une sinécure. La Covid est évidemment passée par là et si les élections se sont déroulées dans un calendrier respecté, la mise en place des nouveaux élus n'a pas été aussi évidente. « Les rencontres en distanciel nous ont permis de faire les premiers pas mais rien ne remplace des échanges directs. Je vous avoue que j'avais rêvé mieux pour mes débuts à la présidence de la MSA. Les réunions des échelons locaux ont pris du retard et il est difficile d'imposer un élan sur le terrain quand l'échelon local ne peut pas se réunir comme il l'entend. Notre installation a été chahutée » explique le nouveau président. Et dans

cette installation qui a donc pris un peu de temps, il n'oublie pas de remercier Lucrèce Boiteux, sa prédécesseuse à la présidence franc-comtoise. « Lucrèce était aux commandes pour le rapprochement des deux caisses de Bourgogne et de Franche-Comté, c'était un gros dossier » affirme Sylvain Charles. L'actuel président est loin d'être novice concernant les questions de la mutualité sociale agricole, il est administrateur depuis deux mandats, et devient avec ce troisième mandat président. Avant de laisser la parole à Jean-Marie Boulec, directeur, Sylvain Charles explique que le conseil d'administration a souhaité donner un certain rythme à cette assemblée générale 2021. C'est ainsi que les participants découvrent une première vidéo réalisée par les collaborateurs et qui met en avant les particularités du régime agricole.

Chronique d'un départ annoncé

Dans son intervention, le directeur revient sur ces périodes si particulières de confinement que la MSA, à l'instar de tant d'autres structures, a dû mettre en place. Le sujet qui a également concentré l'attention de Jean-Marie Boulec ces derniers mois est la nouvelle convention d'objectifs et de gestion (COG) pour le plan 2021-2025. « Cette nouvelle convention entre la caisse centrale de MSA et l'Etat, nous contraint à faire plus avec moins. Si les moyens sont suffisants, on peut approuver la demande à un ordre mais lorsque les moyens sont insuffisants, il s'agit d'incantation » tonne le directeur. Et de fait, au regard des chiffres, on comprend son inquiétude, 22 postes en moins au sein de la MSA de Franche-Comté d'ici à 2025 soit une diminution de 11 % des effectifs sur cinq ans. Le rapprochement des deux caisses de MSA Bourgogne et Franche-Comté avait généré en son temps une dégradation du service apporté aux adhérents MSA, largement relayé dans les sondages de satisfaction. En ne renouvelant pas les départs d'agents, difficile de ne pas dégrader les services aux adhérents. Une des solutions avancées consiste à utiliser largement la dématérialisation des données. L'accès au service en ligne a d'ailleurs été totalement repensé il y a quelques années. Le site est plus intuitif, il séduit plus d'adhérents du régime agricole. Pour les adhérents les plus en réserve vis-à-vis de l'informatique, il semble inimaginable de supprimer la voie téléphonique qui



■ L'assemblée composée du conseil d'administration, de délégués MSA et des partenaires.

reste pour certains le seul moyen de contacter les services MSA. Jean-Marie Boulec n'aura pas à analyser les prochains sondages de satisfaction : il a annoncé qu'il ferait valoir ses droits à la retraite à compter de mai prochain. Remercié par les trois présidents avec lesquels il a travaillé, Guy Ciron qui l'avait recruté, Lucrèce Boiteux avec qui il a œuvré le plus longtemps et Sylvain Charles qui n'a pas manqué de lui faire remarquer avec humour qu'il s'appliquait à lui-même ce qu'il préconisait aux autres : préparer son départ au moins six mois à l'avance, Le directeur a réaffirmé son attachement à la MSA et le travail au plus près du terrain, grâce à un réseau de délégués.

Tournée vers l'avenir

Après les interventions institutionnelles, Sylvain Charles a invité les jeunes du lycée agricole de Dannemarie et de la Maison familiale et rurale de Combeaufontaine à s'approcher. Les premiers

avaient concocté des scénettes illustrant les domaines d'intervention de la MSA : congés maternité, indemnités journalières dans le cadre d'un arrêt de travail, prestations sociales... Quant aux jeunes de Combeaufontaine, ils avaient réalisé des vidéos les faisant entrer dans la peau des agriculteurs relayant ainsi ce qu'ils pensent d'une attente trop longue au téléphone en tentant de joindre les services de la MSA ou découvrant l'appel de cotisations. Ces interventions quelque peu décapantes ont été partagées avec beaucoup d'humour et donc de l'autodérision par l'assemblée composée de délégués, d'administrateurs et de collaborateurs MSA. C'est bien là ce qu'il faut retenir de cette assemblée générale, la volonté des acteurs MSA de répondre aux attentes de ses adhérents, demeurer au plus près du terrain, porter les projets locaux pour améliorer la prévention, la santé et les services aux usagers.

Séverine Vivot



■ Les jeunes en première année de CAP de la MFR de Combeaufontaine ont suivi les débats et ont présenté leurs vidéos.

Les délégués... en actions

Né de la volonté des élus de la MSA de Franche-Comté, le but de l'atelier « Bien manger sans gaspiller » est d'apprendre ou réapprendre à mieux se nourrir tout en maîtrisant ses dépenses. Grâce aux conseils d'un chef cuisinier et d'une diététicienne, on fait dorénavant un peu plus attention à sa santé et à son porte-monnaie. Le premier des cinq ateliers organisés cet automne s'est tenu le 12 octobre à Chamosol.

Les délégués MSA sont 323 en Franche-Comté. Ils recueillent en direct les préoccupations des adhérents sur leur territoire et proposent des



■ Marie Hocquet, animatrice des territoires ruraux à la MSA de Franche-Comté.

actions concrètes comme ces ateliers cuisine. En plus de cuisiner avec un chef et une diététicienne des produits locaux intégrés dans des recettes simples qui permettent d'utiliser les restes de son réfrigérateur, il est proposé aux participants d'apprendre à décrypter les étiquettes des produits alimentaires qu'ils ont eux-mêmes apportés.

Christian Pilloud, le chef étoilé au restaurant Mon plaisir à Chamosol, a l'art d'accueillir les restes pour en faire des stars de la table. Accompagné de Marie Droz-Vincent, diététicienne et Marie Hocquet, animatrice des territoires ruraux à la MSA de Franche-Comté, c'est selon ce principe simple qu'il a cuisiné tout au long de l'atelier, devant la quinzaine de participants captivés bien que parfois perplexes, des recettes inédites telles que : fausse pizza

aux poireaux, gaufres pomme de terre jambon curry, et surprenant brownie au marc de café.

Après Chamosol, d'autres ateliers ont suivi à Fournets-Luisans, Serre-les-Sapins, Arnagny et Bolandoz, suscitant le même enthousiasme de la part des participants.

Le gaspillage alimentaire est aujourd'hui un véritable enjeu environnemental. L'alimentation quant à elle, représente un enjeu de Santé publique. Les ateliers de cuisine proposés ont eu un réel impact sur les publics rencontrés.

Manger équilibré et sainement avec des produits de saison, ça parle à tout le monde. Bien manger ne veut pas dire arrêter de manger et peut rimer avec plaisir.

Les ateliers proposés ont apporté des enseignements d'un point de vue dié-



■ Bien manger sans gaspiller, ça s'apprend !

tique et nutritionnel, mais aussi en matière de recyclage et de tri des déchets. Ces ateliers ne peuvent que s'améliorer,

ils évolueront vers une pratique plus approfondie du gaspillage alimentaire.

« Pas qu'un collecteur de cotisations ! »

Pour sa première assemblée générale en présentiel, Sytvain Charles, président de la MSA Franche-Comté, est revenu sur les principaux enjeux et perspectives à venir.



Sytvain Charles, au micro anime sa première assemblée générale en tant que président, à ses côtés, Jean-Marie Bouleac, directeur général MSA Franche-Comté.

■ La Terre de chez nous (TCN) : Première assemblée générale en présentiel depuis les élections, comment s'est-elle passée ?
Sytvain Charles (S. C.) : Cette première assemblée générale en présentiel s'est très bien déroulée. Une organisation impeccable, des équipes MSA motivées et énergiques, un lieu exceptionnel et surtout, l'envie de se retrouver après ces moments d'éloignement forcé. Nous étions tous très heureux d'être ensemble, une vraie réussite.

■ TCN : Au démarrage de l'assemblée générale, vous avez salué la présence de votre prédécesseur, Lucrèce Boiteux. Cela devait être un moment particulier pour vous ?
S. C. : Bien sûr, Lucrèce a présidé le conseil d'administration de la MSA de Franche-Comté pendant deux mandats. J'ai toujours été très impressionné par ses connaissances de notre institution, sa fibre sociale et sa force de caractère. Remarquez également que j'ai salué son prédécesseur, Guy Ciron pour qui j'ai beaucoup d'estime. Enfin, je n'ai pas eu l'occa-

sion d'exprimer toute ma gratitude à Jeannette Gros mais je profite de vos colonnes pour le faire ici. Comme vous le voyez, de grandes personnalités de l'agriculture franc-comtoise se sont succédées à la présidence de la MSA de Franche-Comté, ce qui occasionne, je l'admets, une certaine pression sur le conseil d'administration et moi-même pour faire aussi bien qu'eux.

■ TCN : Au niveau participation, êtes-vous satisfait du nombre de personnes présentes à cette première assemblée générale en présentiel ?
S. C. : La participation était bonne avec plus de cent délégués, tout comme celle de nos partenaires. Il faudra faire encore mieux les prochaines fois pour que nous soyons encore plus nombreux. L'assemblée générale est un temps fort pour la vie de la MSA et pour la vie mutualiste, pour laquelle les élus et les partenaires doivent répondre présents.

■ TCN : De manière générale, comment se passe ce début de mandat, pour vous et les élus MSA ?
S. C. : Au vu du contexte Covid qui n'a pas facilité les choses, je dirais que le début du mandat se passe bien. Les

premières réunions du conseil d'administration ainsi que les premières commissions se sont déroulées en visio... Je ne vous cache pas qu'il n'est pas facile de souder une équipe dans ces conditions, surtout pour des gens de terrain qui apprécient le contact. Nous y sommes parvenus grâce à un engagement sans faille des administrateurs qui composent ce nouveau conseil d'administration. Pour les échelons locaux, c'est plus compliqué mais nous allons redoubler d'efforts pour les aider et les accompagner, c'est une priorité pour tous : administrateurs et salariés MSA.

■ TCN : En quoi les actions des élus MSA sont-elles importantes pour le monde agricole ?
S. C. : C'est un tout, les actions permettent d'aider les plus démunis, de faire de la prévention des risques professionnels, de s'associer à d'autres acteurs du territoire pour répondre aux besoins des ressortissants agricoles. La MSA n'est pas qu'un collecteur de cotisations, elle possède tout un panel d'actions et de services qui répondent aux besoins du terrain. Il est important que chacun connaisse les spécificités du

régime agricole, à commencer par les délégués MSA qui en sont la tête de proue.

■ TCN : Vous avez à plusieurs reprises évoqué lors de cette assemblée générale la Convention d'objectifs et de gestion. Quels en sont les enjeux ?
S. C. : C'est une étape importante pour les organismes de protection sociale et particulièrement pour nous MSA. La Convention d'objectifs et de gestion fixe notamment les budgets et les moyens humains nécessaires à la mise en œuvre des missions qui nous sont confiées. Plus on réduit ces moyens, plus le service rendu à l'assuré est impacté de manière négative.

■ TCN : Que peut-on souhaiter à la MSA jusqu'à la prochaine assemblée générale en 2022 ?
S. C. : Jean-Marie Bouleac, notre directeur général, fera valoir ses droits à la retraite courant 2022. Nous devons recruter un nouveau directeur pour le remplacer. Nous souhaitons recruter quelqu'un qui saura défendre le régime agricole avec la même force et la même conviction et réunissant toutes ses qualités. Ce ne sera pas chose facile...

Les chiffres clés

Nos adhérents



Assurés en maladie



Actifs



Familles



Retraités



Nos prestations



Nos cotisations et contributions



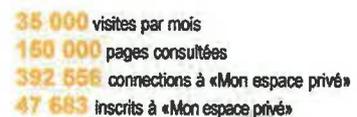
Notre contrôle externe



Notre gestion



Notre site internet



Assistance Internet
03 20 900 500
(prix d'un appel local)